

# Communiqué de presse

22 novembre 2018

## Roméo® : un Stimulateur des Défenses Naturelles de la vigne plébiscité par les viticulteurs bio

L'année 2018 a été marquée par un développement important des maladies de la vigne et notamment du mildiou<sup>1</sup>. Dans ce contexte de forte pression, la nouvelle solution de biocontrôle Roméo®, lancée par BASF en décembre 2017, a largement contribué à la réussite de la protection des vignobles contre ce champignon redoutable qu'est le mildiou. Près de 50 000 hectares ont été protégés par cette innovation. Homologuée en agriculture biologique et conventionnelle, le principe de Roméo® est innovant : stimuler les défenses naturelles de la vigne grâce à des parois de levures naturelles. A l'heure de la ré-homologation incertaine du cuivre, fongicide indispensable à la viticulture bio, Roméo® s'affirme comme une alternative stratégique à l'utilisation du cuivre.

## Raisonner et optimiser les pratiques en agriculture biologique et conventionnelle

En permettant à la plante de se fortifier naturellement, Roméo® est une démarche innovante qui permet d'optimiser les programmes classiques de protection des cultures. Cette solution complémentaire contribue à l'efficacité des programmes de protection et donc à limiter le recours aux solutions dites conventionnelles. Pour les

---

<sup>1</sup> Situation Mildiou 2018, note de l'Institut français de la vigne et du vin, octobre 2018  
Et « Hérault : les viticulteurs bio attaqués à 90% par le mildiou », Reportage France 3 Occitanie, 4 juillet 2017  
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault/herault-viticulteurs-bio-attaques-90-mildiou-1506823.html>

viticulteurs, cette innovation permet aussi de répondre aux attentes sociétales : s'engager dans l'agroécologie et promouvoir des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Avec près de 50 000 hectares de vigne protégés pour cette première année de commercialisation, le bilan est prometteur pour l'avenir.

## **Renforcer les capacités de défense de la vigne grâce à des paroïis de levure**

Dans certaines conditions, de bonnes défenses naturelles permettent de prévenir les maladies. Ce qui est vrai pour l'Homme, l'est aussi pour la vigne. Stimulateur de défenses naturelles, Roméo® est composé de paroïis de levures d'origine naturelle. Cette solution à action préventive permet à la vigne de renforcer ses capacités de défense. Adaptée aux besoins des viticulteurs, elle agit donc sur la plante elle-même et non sur la maladie. La plante fortifiée sera plus résistante aux attaques de mildiou et d'oïdium, principales maladies de la vigne. L'objectif : garantir des rendements satisfaisants et une production de raisin de qualité, tout en limitant le recours aux solutions dites conventionnelles.

## **Développer des alternatives au cuivre : un enjeu stratégique pour l'agriculture biologique**

Alternative efficace au cuivre, le développement de Roméo® est un enjeu stratégique pour les viticulteurs en bio qui pourraient être progressivement désarmés dans la lutte contre le mildiou. En effet, la décision de la Commission européenne sur la ré-homologation du cuivre, attendue pour janvier 2019, pourrait restreindre son utilisation à 4 kg/ha au lieu de 6 kg/ha actuellement, du fait de sa persistance et de sa toxicité sur la biodiversité du sol. Une décision lourde de conséquences pour les viticulteurs et ce alors même que le changement climatique, avec des alternances d'épisodes pluvieux et de chaleur orageuse, accentue le risque de développement des maladies. Efficace dans la lutte contre le mildiou, Roméo® apporte donc une réponse concrète et permet aux viticulteurs de s'adapter aux prochaines décisions européennes.

## **Ces champignons qui mettent en péril nos vignobles**

Depuis l'époque romaine, les viticulteurs doivent faire face à de nombreuses maladies, notamment le mildiou et l'oïdium, qui mettent en péril la qualité de leurs

productions. Ces deux maladies redoutables se développent dans des atmosphères chaudes et humides, comme en 2018. De nombreux organes de la vigne sont sensibles à ces maladies : jeunes pousses, feuilles, grappes, etc. Pour les viticulteurs, les conséquences peuvent être très importantes avec de fortes chutes de rendement pouvant aller jusqu'à la destruction de la récolte. La qualité du vin est aussi gravement touchée avec un impact très négatif sur les arômes et les qualités organoleptiques de celui-ci.

## **Proposer aux viticulteurs des solutions innovantes et adaptées**

Développée en partenariat avec Agrauxine, division de Lesaffre Plant Care dédiée à la protection des plantes, cette solution de biocontrôle s'inscrit dans la volonté de BASF d'apporter des réponses concrètes aux viticulteurs. Elle fait partie du panel de solutions innovantes, déjà proposées par le Groupe, en faveur d'une agriculture durable et responsable. Elle n'est pas classifiée sur le plan toxicologique et ne laisse pas de résidus à la récolte. Son application est peu contraignante : sensibilité faible aux aléas climatiques, délai d'emploi avant récolte restreint, faible dose d'utilisation, etc. Cette innovation est utilisable seule en alternance avec d'autres solutions classiques ou en association dans des programmes de protection construits en intégrant le contexte de la parcelle (cépage, stade phénologique, pression maladie...).

### **Le Groupe BASF**

Chez BASF, nous créons de la chimie pour un avenir durable. Nous associons succès économique, responsabilité sociale et protection de l'environnement. Plus de 115 000 collaborateurs du Groupe contribuent au succès de nos clients dans presque tous les secteurs d'activité et quasiment tous les pays du monde. Notre portefeuille d'activité est composé de quatre segments : des produits chimiques, des produits de performance, des solutions et des matériaux fonctionnels et des solutions pour l'agriculture. En 2017, BASF a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 60 milliards d'euros. BASF est cotée aux bourses de Francfort (BAS), de Londres (BFA) et de Zürich (BAS). Pour plus d'informations : [www.basf.com](http://www.basf.com) ou [www.basf.fr](http://www.basf.fr)

**Pour savoir plus sur la protection des données personnelles par BASF :** <http://www.basf.com/data-protection-eu>

Marque déposée Agrauxine SA

Roméo® : AMM n° 2170654 – Composition : Poudre mouillable (WP) – 941 g/kg de Cerevisane. Sans Classement. Produit de bio-contrôle

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou consulter [www.agro.basf.fr](http://www.agro.basf.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)